

participation aux programmes qui, partant, donneront des résultats encore moins bons. Aux jeunes chômeurs canadiens qui ne sont pas des étudiants, le gouvernement répond comme à tous les autres chômeurs du pays par un silence révoltant et assourdissant.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Les statistiques publiées hier indiquent que le nombre d'hommes et de femmes qui ont vainement cherché un emploi depuis plus de quatre mois est passé de 225,000 en janvier à 263,000 en février, soit une augmentation de 17 p. 100 en un mois. On ne saurait s'enorgueillir de ce résultat. Ces personnes sont parfois qualifiées de chômeurs chroniques. Le premier ministre (M. Trudeau) a employé cette expression hier en tentant d'insinuer que le taux désaisonnalisé des chômeurs chroniques s'était amélioré. Voilà une pirouette intellectuelle étrange de la part du premier ministre. Il a pu créer une certaine confusion, mais il n'a sûrement convaincu personne. Je me demande parfois où le premier ministre recueille ses statistiques. Serait-ce au même endroit où il obtient ses politiques? Les statistiques sont aussi précises que les politiques sont efficaces. C'est très peu flatteur pour les unes et les autres.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Bref, elles sont abominables. Ce sont deux exemples de l'incompétence qui caractérise le gouvernement. J'ai fait une digression, monsieur l'Orateur.

Je disais que le terme chômeur irréductible est souvent utilisé pour décrire les hommes et les femmes qui sont sans emploi depuis quatre mois ou plus. Pour ma part, je n'aime pas employer ce terme. Je pense que c'est une expression dégradante et inhumaine qui résume une foule de souffrances humaines. Je n'aime pas l'utiliser, parce qu'elle me rappelle le terme criminel invétéré. Je suppose que ceux qui utilisent les mots chômeurs invétérés le font pour soulager leur propre conscience.

**Des voix:** Honte!

**L'hon. M. Pepin:** Voyons!

**L'hon. M. Stanfield:** On peut se désintéresser de ces gens comme des ivrognes et des criminels invétérés, car ils doivent porter la responsabilité de leur état de chômeur. Dans la majorité des cas, je n'accepte pas cette description de ceux qui au Canada se cherchent du travail depuis au moins quatre mois. Il s'agit d'une atteinte à la dignité humaine provenant de politiques économiques gouvernementales délibérées.

C'est pourquoi je ne me suis pas écrié «hosanna» lorsque les chiffres de février ont marqué une augmentation de 7,000 sur le mois précédent. Ce n'est peut-être pas beaucoup, mais 7,000 c'est encore trop quand on considère qu'il y avait déjà 686,000 Canadiens en quête de travail. Ils sont maintenant 675,000 dans la même situation.

[L'hon. M. Stanfield.]

**L'hon. M. Pepin:** En toute déférence, puis-je demander quand on a cité ce chiffre de 7,000?

**L'hon. M. Stanfield:** Dans le rapport du BFS sur l'accroissement du nombre des chômeurs au Canada en février par rapport à janvier.

**L'hon. M. Pepin:** Le député me dirait-il quel était ce nombre en 1969, ainsi que la moyenne pour ces quelques trois, cinq ou dix dernières années?

**L'hon. M. Stanfield:** Je serai heureux de me reporter au rapport du BFS. L'accroissement du nombre absolu de chômeurs est censé être un peu inférieur à ce qu'il a été ces dernières années. Je n'en fais pas de mystère, pas plus que je n'en fais de ce que l'augmentation entre décembre et janvier, en chiffres absolus, a été beaucoup plus élevée que d'habitude. De fait, d'après le BFS, le taux désaisonnalisé est demeuré le même.

**L'hon. M. Pepin:** Si je puis continuer à poser des questions...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le ministre, ou l'honorable représentant, mais je dois signaler au ministre qu'il a été convenu de limiter les discours. Peut-être pourrions-nous permettre à l'honorable représentant de terminer le sien.

**M. Douglas:** Le ministre aura tout le loisir de prononcer son discours.

**M. Bell:** Le ministre se croit revenu à l'école.

**L'hon. M. Stanfield:** Je me félicite de pouvoir débattre ces questions avec le ministre en partant de faits précis. J'espère que c'est ainsi qu'elles seront étudiées de l'autre côté de la Chambre. C'est un sujet dont on ne peut guère tirer orgueil ou satisfaction. J'ai déjà souligné son aspect humain ainsi que ces aspects économiques. Notre pays ne peut se permettre un chômage généralisé. C'est un signe de malaise économique et aussi de misère humaine. Il affaiblit la volonté de lutter contre l'inflation. Il est grand temps que le gouvernement le reconnaisse.

Le fait est que les chiffres du chômage annoncés hier indiquent que la situation s'est sensiblement aggravée depuis un an alors que le gouvernement prétendait s'engager dans une politique d'expansion économique. Certes, il y a eu une certaine croissance qui va se continuer. Étant donné la croissance des autres pays industrialisés et l'accroissement consécutif de nos exportations, il faudrait un gouvernement d'une incompétence inouïe pour plonger le pays dans la stagnation totale.

Il n'y a pas le moindre indice que la croissance modérée qui s'est produite et celle qui est prévue réduiront le chômage généralisé qui sévit au Canada bien au-delà de la diminution saisonnière normale qui survient chaque printemps et chaque été. Comme le chef du Nouveau parti démocratique nous l'a rappelé, il nous faut un taux